



SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 17 AOÛT 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE
SAINTE-ANNE-DES-MONTS TENUE LE 17 AOÛT 2018 À 16 h 15, EN LA SALLE
JEAN-BAPTISTE-SASSEVILLE DE LA MAIRIE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

<u>Sont présents :</u>	Monsieur le maire Simon Deschênes	
	Monsieur Charles Soucy	conseiller district n ^o 1
	Monsieur Marc Portelance	Conseiller district n ^o 3
	Monsieur Simon Pelletier	conseiller district n ^o 4
	Monsieur Benoît Thibault	conseiller district n ^o 5
	Monsieur Jacques Létourneau	conseiller district n ^o 6
<u>Est absente :</u>	Madame Ariane Lévesque	conseillère district n ^o 2
<u>Est aussi présente :</u>	Me Sylvie Lepage	greffière

Membres de ce conseil formant quorum sous la présidence du monsieur le maire
Simon Deschênes.

18-08-227

1- Approbation de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARLES SOUCY ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE

18-08-228

2- Congédiement disciplinaire

CONSIDÉRANT les faits soumis au conseil concernant la conduite d'un
employé.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une enquête complète afin de
permettre au conseil de statuer sur la nature des sanctions qui seront
imposées.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER
JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de mandater le
Groupe SCE, cabinet d'experts-conseils en ressources humaines, afin de
compléter le rapport d'enquête concernant la conduite de cet employé
visant son congédiement.

ADOPTÉE

3- Période de questions

Il n'y a pas de question.

18-08-229

4- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit et est levée à 18 H 50.

ADOPTÉE

SIMON DESCHÊNES
MAIRE

ME SYLVIE LEPAGE
GREFFIÈRE

SL/hl
